



Etablissement identifié sous le numéro 0810038B

Année scolaire 2018-2019

N° de séance : 05

Procès-verbal du conseil d'administration du 15-04-2019

Ouverture de séance : 18h.

18 membres du conseil sont présents.

M. BALOUP (Principal)
Mme AMBERT (Adj. Gestionnaire)
Mme TREBOUX (CPE)
Mme BARDOU (Conseil départemental)
Mme FABREGUE (Commune de Réalmont)
M. SOUBSOL (Personne qualifiée)
Mme USANDIZAGA - Mme RAFFIER - Mme POUX - M GUIRAUD (Professeurs)
Mme MAGNE (Personnel de santé) – M VENNES (Personnels de service)
M. GARRIGUES – M OUHALIMA – M FABRIES (Parents d'élèves)

15 membres sur 24 étant présents, le quorum est atteint. 7 membres sont excusés pour leur absence : M. PUJOL (Conseil départemental) – Mme GIRAUD (Principale adjointe) Mme SANS, Mme MATHIEU (Professeurs), Mlle LAURIER, Mlle GAYET (Déléguées élèves), M PLIQUET (Parent d'élève)

Mme DARDIER Agent comptable est présente au conseil d'administration pour la présentation du compte financier.

La séance est ouverte à 18h par Monsieur BALOUP, Principal du Collège.

Monsieur le Principal assurera le secrétariat de séance.

M BALOUP soumet au vote le compte rendu du Conseil d'Administration n°4 en date du 04-02-2018. Celui-ci ne donne lieu à aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des 15 membres présents.

Monsieur le Principal poursuit en présentant l'ordre du jour modifié par rapport à celui qui a été communiqué avec la convocation.

Les membres du CA sont invités à adopter ce nouvel ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des 15 membres présents.

I – Organisation de l'action éducatrice

A. Point sur les voyages scolaires et séjours

M GUIRAUD fait état de l'excellent séjour au ski pour les élèves de 5^{ème}.

76 élèves y ont participé sur 103.

Mme RAFFIER fait le bilan du séjour en Provence pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} « latinistes ».

35 élèves y ont participé. Le séjour s'est très bien passé.

Mme POUX fait le bilan du séjour en Angleterre, à Bath, pour 58 élèves de 4^{ème}. Elle fait état de la grande fragilité de certains élèves face à l'adaptation nécessaire dans un environnement nouveau et culturellement différent.

M BALOUP fait le bilan du séjour en Angleterre, à Brighton, pour 34 élèves de 4^{ème}. M le Principal rejoint Mme POUX sur sa constatation, et conclue en projetant un débriefing impératif de l'ensemble des voyages à l'étranger lors des concertations de juillet, avec une réorientation nécessaire des objectifs et de la stratégie de mise en œuvre.

B. Calendrier des rencontres avec les parents des futurs élèves de 6ème

Comme chaque année, M le Principal rencontrera l'ensemble des parents dans les écoles primaires à partir du 6 mai 2019

LOMBERS Ecole primaire	Lundi 13 mai 17h
RÉALMONT Collège Louisa Paulin	Mardi 14 mai 17h
St PIERRE DE TRIVISY Ecole primaire	Jeudi 16 mai 17h
MONTREDON LABESSONNIE Ecole primaire	Lundi 20mai 17h

C. Journée portes-ouvertes

Selon la forme habituelle, les parents et les futurs élèves de 6^{ème} seront conviés à découvrir l'établissement et les personnels le samedi 11 mai 2019.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la journée de solidarité due par l'ensemble des personnels.

D. Présentation du bilan du DNB blanc

Les notes et les moyennes sont globalement en baisse. Les parents d'élèves s'interrogent à propos de la difficulté des épreuves proposées. Celles-ci sont elles volontairement plus difficiles que celles de l'épreuve réelle ? Font-elles partie d'annales, ou sont-elles le choix des professeurs ? Mme RAFFIER indique que les sujets étaient tout à fait abordables et qu'ils sont une construction interne. Le manque d'investissement des élèves dans l'exercice est souligné. M le Principal se

montre inquiet pour la session 2019 quant aux résultats et au pourcentage de lauréats.

Des cohérences sont à trouver en cette période de réécriture du contrat d'objectif de l'établissement, afin de prévenir l'inaptitude croissante de plus en plus d'élèves à exercer « le métier d'élève », et à satisfaire aux exigences de la scolarité en matière de travail personnel et d'apprentissage.

E. Calendrier du DNB et fermeture de l'établissement

Afin de préparer l'établissement aux épreuves du DNB 2019, celui-ci sera fermé le mercredi 26 juin 2019.

En outre, seuls les élèves candidats seront admis au collège le mercredi 19 juin pour l'oral, et les jeudi 27 et vendredi 28 pour les épreuves écrites.

Oral du DNB	Mercredi 19 juin
Préparation des salles	Mercredi 26 juin
Epreuves du DNB	Jeudi 27 juin
	Vendredi 28 juin

Le calendrier est adopté à l'unanimité des 15 membres présents.

II. Fonctionnement matériel et financier

A. Décisions de l'ordonnateur

Le chef d'établissement fait part pour information de quatre décisions :

- **DO2 - Changement d'intitulé dans le service spécial SRH**
 - Dans hébergement extérieur :
 - Passage de « hébergements commensaux » à « hébergement école primaire »
- **DO3 - Création d'intitulés dans le service général ALO**
 - Electricité logement du Principal
 - Electricité logement de l'adjointe gestionnaire
- **D04 – Création d'une activité dans le service spécial SRH**
 - Hébergement extérieur
- **D05 – Régularisation dans le service général ALO**

- Création d'une activité
 - Recette affranchissement

B. DBM pour information

Le chef d'établissement fait part pour information de la DBM n°3 :

- Dans le service général AP
 - CDI : recette de 400.00 € (dégradation)
 - VOYA : ouverture d'une ligne recette « Dons » de 400 €
- Dans le service général ALO
 - ADMIN : 40.00 € remboursement postaux

C. DBM pour vote

Le chef d'établissement fait part pour information de la DBM suivante :

- Dans le service spécial SRH
 - ANV : admission en non valeur pour un montant de 179.24 €

Celle-ci est adoptée à l'unanimité des 15 membres présents.

D. Présentation du COFI 2018

Monsieur le Principal détaille en quoi consiste le compte financier, et précise qu'il est soumis à trois rapports :

- Rapport de gestion exercé par l'ordonnateur, soit le chef d'Etablissement
- Rapport d'exécuteur exercé par l'adjoint gestionnaire
- Puis rapport de validation et de qualificateur exercé par l'agent comptable.

Ce rapport rend compte de l'exécution budgétaire voté l'an n-1, et il doit être adopté avant la fin du 4ème mois de l'année N+1.

Après un rappel du constat de prise de fonction et du calendrier de rénovation et de remise à niveau de l'EPL et de ses outils, Monsieur le Principal effectue un résumé des principaux postes concernés par ce rapport : les postes de recettes et de dépenses essentiellement.

Madame AMBERT commente son rapport d'exécution budgétaire.

Madame DARDIER explique son rôle en trois points, précise que ce compte repose sur une gestion dite « sur chiffre » qui est enregistrée au jour le jour et qui permet de mesurer les dépenses, et sur une gestion dite « sur pièce », destinée au juge des comptes.

Madame DARDIER effectue l'analyse financière de cet exercice et précise que toutes les dépenses et les recettes sont traitées d'un point de vue réglementaire par l'agence comptable dont elle fait partie.

A la fin de l'année lorsque la gestion est terminée, on dégage l'analyse financière.

On passe d'une gestion annuelle à des analyses qui auront des conséquences pluriannuelles.

Tous ces éléments font partie de la sécurité financière et permettent la mise en place de projets.

Monsieur BALOUP remercie Madame DARDIER pour son accompagnement.

Monsieur le Principal invite les membres du CA à passer au vote pour l'adoption du Compte Financier :

Le compte financier est adopté à l'unanimité des 15 membres présents.

Monsieur BALOUP met au vote l'affectation du résultat négatif sur le fond de réserves unique.

La proposition d'affectation est adoptée à l'unanimité des 15 membres présents.

IV. Questions diverses

Aucune question diverse.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Conseil d'administration est clos à 20h.

**Le Principal,
M. BALOUP**

